

Pour la DGESCO, la liberté pédagogique des professeurs doit être réduite pour favoriser l'attractivité du métier !

Caroline Pascal (1), actuelle directrice générale de l'enseignement scolaire, après avoir été inspectrice générale, aurait déclaré le 7 octobre dernier lors de l'ouverture de la conférence du Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO) : « Il faut sans doute repenser l'exercice du métier notamment sur le caractère trop considéré comme un métier individuel, avec la revendication de la liberté pédagogique et la maîtrise totale de son travail » et « c'est une des réponses pour favoriser l'attractivité » (2).

Une telle déclaration est surprenante de la part d'une personne qui a été professeure agrégée d'espagnol à l'université, en classes préparatoires et autrice de romans. Aurait-elle pu bénéficier de suffisamment de liberté hors enseignement pour préparer ses cours et écrire des ouvrages si le métier avait été aussi encadré et dépossédé de l'élaboration de son enseignement comme elle souhaite le voir évoluer ? Sûrement non. Le professorat authentique suppose deux conditions essentielles :

- ➔ du temps libre hors cours devant élèves et étudiants pour préparer ses activités pédagogiques, ses évaluations et leurs corrections, se tenir informé de l'actualité de sa discipline, fréquenter médiathèques, musées, expositions, conférences, salons professionnels...
- ➔ la liberté pédagogique qui consiste notamment à concevoir et dispenser soi-même un enseignement adapté au public scolaire ou étudiant présent dans les classes.

L'absence de ces deux conditions ne définit plus un professeur mais au mieux un répétiteur de leçons créées et dispensées par d'autres (une « intelligence artificielle » par exemple).

Considérer comme Caroline Pascal que la mainmise sur ce qu'il reste du temps libre des professeurs et de leur liberté pédagogique restaurera l'attractivité du métier, c'est bien mal connaître ce qui reste de motivation des candidats ou ne vouloir désormais que des répétiteurs et la disparition du métier de professeur dans le scolaire ! Car beaucoup de candidats au professorat n'envisagent d'exercer ce métier que parce qu'on y dispose encore un peu de temps libre et de liberté dans l'organisation et l'élaboration de ses enseignements sans encore trop de pression hiérarchique. Les faire disparaître c'est appauvrir le vivier de recrutement des professeurs à proprement parler et ne plus recruter que des animateurs socio-culturels pour faire de la garderie en classe.

(1) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Caroline_Pascal_\(haut_fonctionnaire\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Caroline_Pascal_(haut_fonctionnaire))

(2) Si l'on en croit cet article: <https://blogs.mediapart.fr/francois-jarraud/blog/091025/faut-il-changer-le-metier-enseignant>

